

SALAIRES : LE POINT EST DÉGELÉ, MAIS CE N'EST PAS SUFFISANT !

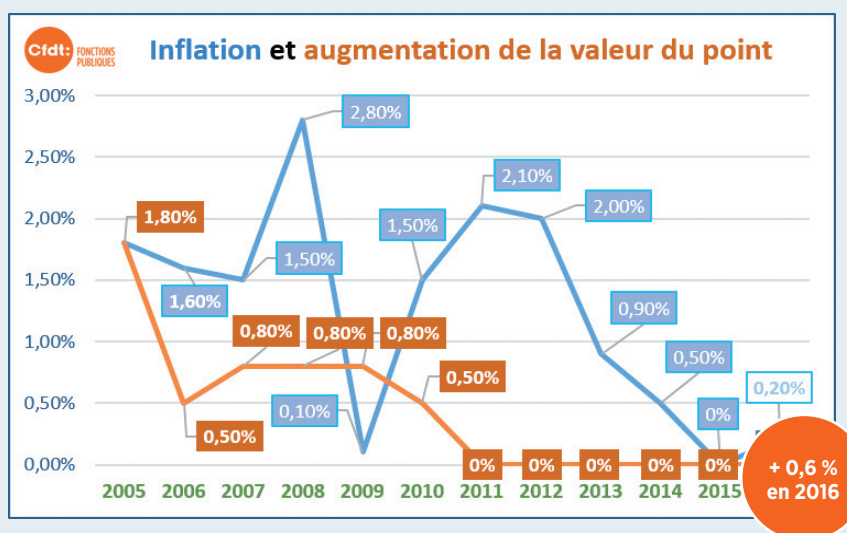
17 mars
2016

La ministre de la Fonction publique a proposé une augmentation de la valeur du point de + 0,6 % au 1^{er} juillet 2016 et de + 0,6 % au 1^{er} février 2017.

Certes la valeur du point est enfin dégelée, mais pour le Sgen-CFDT, l'augmentation proposée reste insuffisante.

Six années de gel du point d'indice, c'est six années de trop !

Depuis 2010, la valeur du point d'indice est gelée. Cumulé aux effets de l'inflation et des hausses de cotisations, le salaire net moyen des agents de la Fonction publique baisse entre 0,5 et 0,7 % chaque année malgré les avancements d'échelon et de grade.



Le gouvernement doit mieux reconnaître les qualifications, les compétences et l'engagement des agents publics.

C'est une priorité que porte la CFDT. Elle en a déjà donné la preuve en négociant, puis en paraphant le protocole PPCR dont elle veille sans concession à la mise en œuvre dans chaque versant de la Fonction publique et pour chaque filière.

Le Sgen-CFDT réaffirme que la France a besoin de ses fonctionnaires pour assurer un service de qualité. Grâce aux efforts imposés aux agents publics, les économies réalisées par la France dépassent les 7 milliards d'euros, et cela, dans un contexte de conditions de travail dégradées.

Le Sgen-CFDT exige du gouvernement une plus forte revalorisation du point d'indice.

Le Sgen-CFDT appelle les agents à une journée de mobilisation et d'action, y compris par la grève, le mardi 22 mars 2016.